



RCS : ANTIBES

Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01210

Numéro SIREN : 528 091 309

Nom ou dénomination : 5IS

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2017 sous le numéro de dépôt 3137

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS SIS**Adresse de l'entreprise **3030 chemin Saint Bernard 06220 VALLAURIS**Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**Durée de l'exercice précédent* **12**Numéro SIRET* **5 2 8 0 9 1 3 0 9 0 0 1 3**Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2016

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(I)	AA			
	Frais d'établissement *		AB	1 600	AC 1 600	
	Frais de développement *		CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
	Fonds commercial (1)		AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
	Terrains		AN		AO	
	Constructions		AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles		AT	1 415	AU 471	943
	Immobilisations en cours		AV		AW	
	Avances et acomptes		AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		CS		CT	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CU		CV	
	Autres participations		BB		BC	
	Créances rattachées à des participations		BD		BE	
	Autres titres immobilisés		BF		BG	
	Prêts		BH	2 060	BI	2 060
	Autres immobilisations financières		BJ	5 075	BK 2 071	3 003
TOTAL (II)			BL		BM	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *		BN		BO	
	Matières premières, approvisionnements		BP		BQ	
	En cours de production de biens		BR		BS	
	En cours de production de services		BT	37 416	BU	37 416
	Produits intermédiaires et finis		BV		BW	
	Marchandises		BX	155 659	BY 9 338	146 321
	Avances et acomptes versés sur commandes		BZ	17 961	CA	17 961
	CRÉANCES		CB		CC	
	Clients et comptes rattachés (3)*		CD		CE	
	Autres créances (3)		CF	127 365	CG	127 365
Comptes de régularisation	DIVERS		CH	10 124	CI	10 124
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CJ	348 527	CK 9 338	339 188
	Disponibilités		CW			
	Charges constatées d'avance (3)*		CM			
	TOTAL (III)		CN			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CO	353 602	1A 11 410	342 192
	Primes de remboursement des obligations (V)		CP			
	Ecarts de conversion actif* (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)						
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SIS		Néant ☐ *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA 10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG
	Report à nouveau	DH 40 244
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 33 826
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL 85 071
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées		DN
TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP 3 000
	Provisions pour charges	DQ
TOTAL (III)	DR 3 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 35 466
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 67 415
	Dettes fiscales et sociales	DY 69 737
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA 13 121
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB 68 381
TOTAL (IV)	EC 254 121	
(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 342 192	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
		1D
		1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 254 121	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3030, Chemin Saint-Bernard
36220 VAILLANTURIS
Tél. 04 92 56 60 60 - Fax 04 92 56 81 69
SIRET 05 051 205 06919 - APE 8020Z

Compte conforme

3080, Chenier de la Borne
00220 VANDUERNY
Tél : 01 92 96 00 43 - Fax : 01 92 96 00 44
Siret : 328 691 335 00015 7001

Désignation de l'entreprise : SAS SIS

Néant ☐ *

Exercice N

		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	673 582	FB		FC	673 582
	Production vendue { biens * services *	FD	6 793	FE		FF	6 793
		FG	349 068	FH		FI	349 068
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 029 445	FK		FL	1 029 445
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	1 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 232
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 488
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 039 165
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	272 155
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(6 122)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	256 787
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 488
	Salaires et traitements*					FY	306 623
	Charges sociales (10)					FZ	116 441
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	484
						GB	
						GC	115
	Autres charges (12)					GD	3 000
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	1 355
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	956 330
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GG	82 834
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	41
	Différences positives de change					GM	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN	100
	Total des produits financiers (V)					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP	141
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ	
	Différences négatives de change					GR	3
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS	257
	Total des charges financières (VI)					GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	260
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(119)
						GW	82 715

Désignation de l'entreprise SAS 515

Néant ☐ *

										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	40 716	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	4 051	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	44 768	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(44 768)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	4 121	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 039 307	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 005 480	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	33 826	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	7 558	
		- Crédit-bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD		
	(9)	Dont transferts de charges								A1	5 232	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	obligatoires			A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales									17		
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion									40 699		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés									51			
Autres charges									4 000			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs		

FIS

3030, Chemin Saint-Bernard

06220 VAILLAURIS

Tél. 04 93 55 55 55 - Fax: 04 93 55 51 69

SIRET 501 300 0013 - APE 8020Z

ce n'est pas conforme

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFIP N° 2054 2017

Conforme à l'original

8039, Chemin Saint-Germain

80390 VILLALBA

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise SAS 5IS

Néant ☐

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	1		D8	2	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD			KE	3
CORPORELLES	Terrains					KG			KH		D9
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ			KK	KI	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN	KL	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	KQ		KO	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	KT		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	KW		KU		
		Matériel de transport*				KY	KZ		KX		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	LC		LA		
		Emballages récupérables et divers *				LE	LF		LD		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	LI		LG		
	Avances et acomptes					LK	LL		LJ		
	TOTAL III					LN	LO		LM		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G	8M		8T	
Autres participations					8U	8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1U		1V			
TOTAL IV					1Q	1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
INCORP.					par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4		
					1	2					
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				IN	CØ	DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO	LV	LW		1X		
	TOTAL II										
	Terrains				IP	LX	LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA	MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR	MD	ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions			IS	MG	MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agents, aménagements divers			IU	MM	MN		MO		
		Matériel de transport			IV	MP	MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW	MS	MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA		NB		
Avances et acomptes				NC	ND	NE		NF			
TOTAL III				IY	NG	NH		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7		ØW		
	Autres participations				IØ	ØX	ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				II	2B	2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F		2G		
	TOTAL IV				I3	NJ	NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	ØK	ØL		ØM	

Gnf SIS
2020, Chemin de la Vallée
06220 VALLAURIS

Tél. 04 93 55 00 55 - Fax. 04 92 94 51 09
SIRET 529 061 009 0013 - APE 8020Z

Désignation de l'entreprise SAS SISNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	1 600	EL		EM		EN	1 600
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	1 301	QI	12	QJ	1 314	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	471	QN		QO	471
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 301	QV	484	QW	1 314	QX	471
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	2 901	ØP	484	ØQ	1 314	ØR	2 071

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL							NM							NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SIS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	6A	6B	6C	6D
	– incorporelles	6E	6F	6G	6H
	– corporelles	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	– titres mis en équivalence	9U	9V	9W	9X
	– titres de participation	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	– autres immobilisations financières (1) *	6N	6P	6R	6S
	Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W
	Sur comptes clients	6X	6Y	6Z	7A
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	7B	7C	7D	7E
	TOTAL III	7B	7C	7D	7E
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	7D	7E	7F
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	UG
		– financières	UG	UH	UI
		– exceptionnelles	UJ	UK	UL

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3030
CONFIRMED
TOL 04 00 25 00 55 - FAX 04 07 30 01 00
SHEET 528 OUT 030 00013 - APR 0002

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS SIS

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	2 060	UV		UW	2 060				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	15 251		15 251						
	Autres créances clients	UX	140 408		140 408						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	561		561						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	11 296		11 296					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 869		3 869					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 233		2 233						
	Charges constatées d'avance	VS	10 124		10 124						
	TOTAUX		VT	185 805	VU	183 745	VV	2 060			
RENOIS	(1) Montant des	VD									
	– Prêts accordés en cours d'exercice										
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	67 415		67 415						
Personnel et comptes rattachés		8C	21 378		21 378						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	29 756		29 756						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	4 121		4 121						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	13 908		13 908						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	574		574						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	35 466		35 466						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	13 121		13 121						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	68 381		68 381						
TOTAUX		VY	254 121	VZ	254 121						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	35 466					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : SAS SIS

Néant ☐ *Exercice N, clos le :
31/12/2016

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						à réintégrer :	WA	33 826	
		de son conjoint							WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE	4 151		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	2 900	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 251				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	17		
	Amendes et pénalités	WJ	17	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	4 121	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8			
		- imposées au taux de 0 %						ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*						WN				
	- Plus-values nettes à court terme						WO				
- Plus-values soumises au régime des fusions						XR					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ				
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	

TOTAL I WR 42 116

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV				
		- imposées au taux de 0 %								WH				
		- imposées au taux de 19 %								WP				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW				
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB				
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ			
Mesures d'incitation	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produits nets des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation										2A		XA	
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY	
	Majoration d'amortissement*												XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF			
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA					
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC					
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)								PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement			X9		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		XG	11 296				
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2				

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II XH 11 296

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)		XI	30 820	
	déficit (II moins I)				XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	27 474	XO

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS SIS**Néant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	3 346
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	3 346
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	30 226
--	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)
à reporter au tableau 2058-A :

YN

YO

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)**

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise SAS 5IS										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	25 250	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	14 993		- Autres réserves		ZD			
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Dividendes		ZE			
							Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I			ØF	40 244		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	40 244		
										TOTAL II	ZH	40 244
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7	30 915			YQ	12 361	Exercice N :		
	Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance							YT	47 526			
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	50 907			XQ	51 965			
	Personnel extérieur à l'entreprise							YU				
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	25 939			
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES				ST	131 356			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	256 787			
								YW	805			
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							9Z	4 683			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS				YX	5 488			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YY	204 785				
T. V. A.	Montant de la T.V.A. collectée							YZ	87 050			
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							ØB	302 130			
	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *							ØS				
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							YP	8			
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)							RL				
	Effectif affecté à l'activité artisanale							ZK	%			
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							RG				
	Numéro du centre de gestion agréé *			XP				RH				
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											
	Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies											
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15%		JK		Plus-values à 0%		
						Plus-values à 19%		JM		Imputations		
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%		JN		Plus-values à 0%		
						Plus-values à 19%		JP		Imputations		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

3030, Chemin Saint-Bernard
06220 VAILLURIS
Tél. 04 92 03 00 11 - Fax 04 92 03 81 69
Site : www.ccg.fr - APE 8002Z

Certifié conforme
à l'original.

Société par actions simplifiée SIS

Au capital de 10000 euros

Siège social 3030 chemin saint Bernard - 06220 VALLAURIS

N° d'identification 528091309, RCS d'ANTIBES

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

A L'ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Chers associés.

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions statutaires et légales en vigueur, pour vous rendre compte de l'activité de notre société et soumettre à votre approbation les comptes de notre dernier exercice social.

Nous vous faisons part des principales actions que nous avons menées et des objectifs poursuivis.

I Activité, résultats, situation financière, évolutions

Présentation générale de la situation et de l'activité de la société

La société a poursuivi son activité commerciale de vente, entretien, location installation de réseaux informatiques et télécoms en 2016.

Il ressort des chiffres commentés ci-après que l'activité de la société s'est traduite par un bénéfice de 33 826,45€ pour l'exercice clos au 31/12/2016.

Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation

L'exercice clos le 31/12/2016 a été d'une durée de 12 mois

Le chiffre d'affaires hors taxe s'est élevé à 1 029 445 euros en 2016 contre 1 051 212 euros en 2015.

D'une manière générale, l'activité au cours de l'exercice a été conforme aux prévisions compte tenu des objectifs pour l'exercice en cours :

1. Développement de notre activité sur le territoire
2. Maîtrise des couts de revient
3. Maîtrise du poste charges de personnel

Les charges financières ont représenté 261 euros

Notre endettement est résumé dans le tableau ci-après :

	2016	2015
Emprunts et dettes auprès établists	0	0
Emprunts et dettes financières diverses	35 467	467
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	6 568
Fournisseurs et comptes rattachés	67 415	76 963

Dettes fiscales et sociales	69738	88 379
Autres dettes	13121	11 145

Commentaire des résultats

Les charges d'exploitation comprenant une dotation aux amortissements de 485 euros ressortent à 956 330 euros, laissant apparaître un bénéfice d'exploitation de 82 834 euros, le résultat financier est déficitaire de 119 euros. Le résultat courant avant impôt ressort bénéficiaire à 82 715 euros.

Les principales charges d'exploitation de l'entreprise ont évolué de la façon suivante :

	2016	2015
Autres achats et charges externes	522 820	535 501
Impôts, taxes et versements assimilés	5 488	5 741
Salaires et traitements	306 623	319 153
Charges sociales	116 441	141 659
Dotation aux amortissements sur immobilisation	484	47
Dotations provisions sur actif circulant	115	3 822
Autres charges	1355	141

Activité de la société

Le résultat courant avant impôt ressort bénéficiaire à 82 715 euros.

Présentation des comptes

La situation que nous venons de vous exposer est reflétée dans les comptes annuels, le bilan et l'annexe que nous vous présentons.

II Perspectives pour 2017

Notre politique commerciale devrait nous permettre de relancer la progression du chiffre d'affaires.

A titre d'information le chiffre d'affaires réalisé au 30 avril 2017 est de 384 345 Euros.

III Événements importants

Aucun événement important n'est intervenu dans notre société

IV Dépenses de recherches et de développement

Au cours de l'exercice notre société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

V Dépenses non déductibles

En application de l'article 223 quater du code général des impôts nous vous précisons que le montant des dépenses non déductibles s'élève à 4168 euros :

- Fraction credit bail non déductible (39-4 du CGI) : 2900€
- TVS : 1 251€
- Amendes et pénalités : 17€

et le montant d'impôt supporté sur ces dépenses qui s'élève à 625.20 euros

Aucun dividende n'a été distribué au titre des derniers exercices.

VI Autres mentions légales à porter sur le rapport selon le cas

Dettes fournisseurs (en €) au 31.12.2016 = 67 415 euros dont 10 922€ de facture non parvenue

Créances clients (en €) au 31.12.2016 = 185 806 euros dont 48 654.€ de facture à établir.

Provision pour client douteux de 9338€

Cf annexe tableau joint.

Mandat du président :

Mon mandat s'est poursuivi avec une rémunération de mes fonctions au titre de 2016.

Conventions courantes

Il existe une convention réglementée relevant de l'article L227-10 entre la société SIS et la SCI MELOKE ayant pour objet le bail commercial. Cette convention a débuté au cours de l'exercice 2014.

Il existe une convention réglementée relevant de l'article L227-10 entre la société SIS et la SAS WEEGOO ayant pour objet le bail commercial.

Il existe une convention réglementée relevant de l'article L227-10 entre la société SIS et la SAS WEEGOO ayant pour objet une convention de gestion, contrat d'assistance administrative, financière et technique.

Affectation du résultat

Affectation du bénéfice :

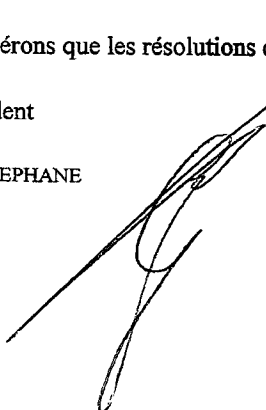
- au poste report à nouveau le solde soit 33 826 €

Votre commissaire aux comptes va vous donner lecture de son rapport et nous vous demandons de l'approuver.

Nous espérons que les résolutions qui vous seront proposées recevront votre agrément.

Le Président

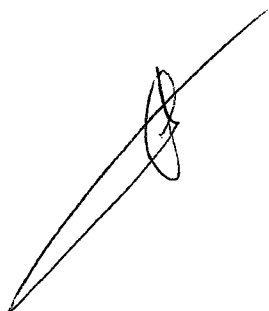
LEPAN STEPHANE



*Certifié conforme
à l'original*

3030, Chemin Saint-Bernard
06220 VALLAURIS
Tél. 04 93 06 00 65 - Fax. 04 93 06 01 00
SIRET 505 081 000 0015 - APE 27.12Z

Article D441 -II, Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice							Article D441 -II, Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus		0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre cumulé de factures concernées	23	X				23	113	X				113	
Montant cumulé des factures concernées HT	23 349,22	19 894,81	13 248,64			56 492,67	21 956,83	43 380,47	4 929,23	2 529,36	10 460,54	83 256,43	
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année	41%	35%	24%				X						
Pourcentage du montant total HT des factures émises dans l'année	X							26%	52%	6%	3%	13%	
(B) Factures exclues du(A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues													
Montant total des factures exclues													
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal- article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)													
☐ Délais contractuels: Délais de paiement utilisés (préciser) pour le calcul des retards de paiement						☐ Délais légaux : (préciser)							



Certifié conforme
à l'original
3050, Chemin Saint-Bernard
06130 VALLAURIS
Tél. 04 92 94 00 66 - Fax 04 92 96 81 69
SIRET 026 061 309 00013 - APE 8020Z

SAS VAR AUDIT



Société de Commissariat aux Comptes

Inscrite près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS AU 31.12.2016

*Certifié
conforme à l'original. 1123*

SAS 5 IS
3030, Chemin Saint-Bernard
06220 VALLAURIS
Tél. 04 94 99 00 55 - Fax 04 94 99 01 69
SIRET 484 841 192 00012 - APE 6920Z

SAS 5 IS
3030 Chemin de Saint-Bernard
06220 VALLAURIS

S.A.S. de Commissariat aux Comptes au capital de 16 000 Euros – RCS Draguignan 484 841 192 – APE 6920 Z
20 Bd Maréchal Joffre – BP 125 - 83300 DRAGUIGNAN CEDEX - ☎ 04. 94. 47. 26. 34 – Fax 04. 94. 99. 18. 51
Portable : 06. 09. 08. 22. 87 - SIRET 484 841 192 00012 – TVA Intracom. : FR 5248484119200012- Email : var-audit@gmail.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 21 Octobre 2010, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS 5IS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur les comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, tels que décrits dans l'annexe des comptes, et sur le caractère raisonnable, sur les bases des éléments connus à ce jour, des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment pour ce qui concerne :

- les méthodes et estimations retenues en matière d'évaluation des stocks
- les méthodes et estimations retenues en matière d'appréciation du risque client,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Draguignan,
Le 18 mai 2017



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 600	1 600		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 416	472	944	64
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 060		2 060	2 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 076	2 072	3 004	2 064
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	37 416		37 416	31 294
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	155 660	9 338	146 322	203 979
Autres créances	17 961		17 961	14 763
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	127 365		127 365	1 184
Charges constatées d'avance (3)	10 125		10 125	8 793
TOTAL ACTIF CIRCULANT	348 527	9 338	339 189	260 013
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	353 603	11 410	342 193	262 078
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	40 245	25 251
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	33 826	14 994
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	85 071	51 245
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	3 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	35 467	467
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		6 568
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 415	76 804
Dettes fiscales et sociales	69 738	88 379
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 121	
Produits constatés d'avance (1)	68 381	38 616
TOTAL DETTES	254 122	210 833
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	342 193	262 078
(1) Dont à plus d'un an (a)		204 265
(1) Dont à moins d'un an (a)	254 122	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/12/2016	31/12/2015	Abs. (M)	Abs. (%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	673 583	700 689	-27 106	-3,87
Production vendue (biens)	6 794	13 247	-6 454	-48,72
Production vendue (services)	349 069	337 275	11 794	3,50
Chiffre d'affaires net	1 029 445	1 051 212	-21 766	-2,07
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée		-38 944	38 944	-100,00
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 000		1 000	
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	5 232	14 504	-9 272	-63,93
Autres produits	3 488	2	3 486	NS
Total produits d'exploitation (I)	1 039 165	1 026 774	12 391	1,21
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	272 156	271 763	392	0,14
Variations de stock	-6 122		-6 122	
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock		8 953	-8 953	-100,00
Autres achats et charges externes (a)	256 788	254 785	2 003	0,79
Impôts, taxes et versements assimilés	5 489	5 741	-252	-4,40
Salaires et traitements	306 623	319 153	-12 529	-3,93
Charges sociales	116 442	141 659	-25 218	-17,80
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	485	47	438	929,52
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	115	3 822	-3 707	-96,99
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	3 000		3 000	
Autres charges	1 356	141	1 214	859,92
Total charges d'exploitation (II)	956 331	1 006 064	-49 734	-4,94
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	82 835	20 710	62 125	299,97
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	41	56	-14	-25,66
Reprises sur provisions et dépréciat. et tsf charg				
Différences positives de change	100	172	-72	-41,66
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de pl				
Total produits financiers (V)	142	227	-86	-37,73
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	3	-138	141	-102,33
Différences négatives de change	258	291	-33	-11,41
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	261	153	108	70,61
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-119	75	-194	-259,71
RESULTAT COURANT avant impôt	82 716	20 785	61 931	297,96



Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015	Abs. (M)	Abs. (%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	40 717		40 717	
Sur opérations en capital	4 052	1 399	2 652	189,53
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.		4 392	-4 392	-100,00
Total charges exceptionnelles (VIII)	44 768	5 791	38 977	673,05
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-44 768	-5 791	-38 977	673,05
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 121		4 121	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 039 307	1 027 002	12 305	1,20
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 005 481	1 012 008	-6 528	-0,65
BENEFICE OU PERTE	33 826	14 994	18 833	125,60
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	7 558	18 486	-10 927	-59,11
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				



■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS 5IS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 342 193 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 33 826 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice



■ Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 11 296 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 600			1 600
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 600			1 600
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 366		1 366	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 416		1 416
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 366	1 416	1 366	1 416
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 000	110	50	2 060
Immobilisations financières	2 000	110	50	2 060
ACTIF IMMOBILISE	4 966	1 526	1 416	5 076





IPBX – TELEPHONIE IP
MESSAGERIE
VISIOCONFERENCE
SECURITE

Procès-verbal d'assemblée générale

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 02 JUIN 2017

L'an 2017 et le 02 JUIN à 9 heures, les associés de la société sas 5IS, société par actions simplifiée au capital de 10000 euros, se sont réunis au siège social à VALLAURIS dont le n° d'identification est 528091309, RCS D'ANTIBES, en assemblée sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Étaient présents:

- Monsieur BARRAL FRANCK demeurant à 83440 FAYENCE 3 allée des Pruneliers titulaire de 200 actions.
- Monsieur LEPAN STEPHANE demeurant à 06560 VALBONNE Chemin Font de Martine la Roseraie titulaire de 800 actions

Les actionnaires présents ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

La sarl VAR AUDIT commissaire aux comptes titulaire de la société régulièrement convoqué conformément à l'article L 823-17 du code de commerce est excusé.

L'assemblée est présidée par M. LEPAN STEPHANE, associé

M. BARRAL FRANCK est nommé secrétaire.

Le Président constate que les associés présents ou régulièrement représentés possèdent ensemble 10000 actions et que, en conséquence, l'assemblée est habilitée à voter toutes les décisions figurant à l'ordre du jour.

Le Président constate que tous les associés ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires ; les associés lui en donnent acte.

Le président met à la disposition de l'assemblée:

- le rapport du président ;
- l'inventaire ;
- les comptes annuels ;
- le rapport du commissaire aux comptes ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. rapport du Président et quitus pour sa gestion
2. rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2016
3. affectation du résultat
4. questions diverses

Siège social : Parc de Sophia-Antipolis - 3030, chemin Saint Bernard - 06220 Vallauris
Tél : 08 05 69 69 15 - Fax : 04 92 96 81 69 - e-mail : info@5is.fr - www.5is.fr
SIRET : 528 091 309 00013 – NAF : 6190Z



Puis, lecture est donnée du rapport du président et du commissaire aux comptes

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution

Après lecture du rapport du président relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31.12.2016, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Les associés approuvent les opérations traduites par ces comptes et accomplies par le président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, les associés donnent quitus entier au président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice soit 33 826.45€ euros de la manière suivante :

- au poste report à nouveau le solde soit 33 826.45€

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée générale décide que le mandat de son Président se poursuivra en 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président Stéphane LEPAN et visé par les associés présents à l'assemblée.

Quatrième résolution

L'assemblée générale constate la fin de mission au terme du sixième exercice du cabinet VAR AUDIT en tant que commissaire aux comptes.

Par ailleurs la société 5IS ne dépassant pas les seuils légaux aucun commissaire au compte n'est nommé.

Signatures

LEPAN STEPHANE.

BARRAL FRANCK

Confie conforme à l'original
5IS
3080, Chemin Saint-Bernard
06270 MALLAURIS
Tél. 04 92 05 01 11 - Fax 04 92 05 01 69
SIRET 029 051 009 00013 - APE 8020Z

Certific conforme
02/06/17

3030, Chemin Saint-Bernard

06220 VALLAURIS

Tel : 04 92 26 00 55 Fax : 04 92 26 01 69

04 92 26 00 55 Fax : 04 92 26 01 69

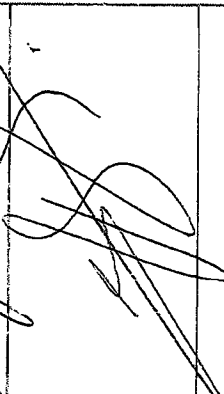
Feuille de présence

Société par actions simplifiée SIS
au capital de 10000 euros

Siège social 3030 chemin saint Bernard - 06220 VALLAURIS

N° d'identification 528091309 , RCS d'ANTIBES

A.G.O. du 02/06/2017

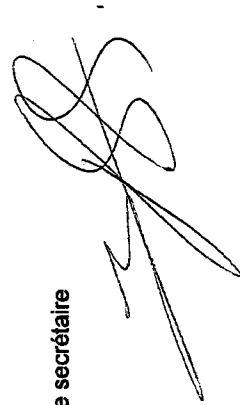
N°	Nom - Prénom - Domicile	Nombre d'actions	Nom - Prénom - Domicile des mandataires ou représentants légaux	Signatures
1	LEPAN STEPHANE	800	Chemin Font de Martine 06560 VALBONNE	
2	BARRAL FRANCK	200	3 ALLEE DES PRUNELIERS 83440 FAYENCE	
Total		1000		

Les membres du bureau soussignés :

- certifie exacte la présente feuille de présence faisant apparaître que 2 actionnaires sont présents ou représentés totalisant 1000 actions ayant droit de vote et auxquelles sont attachées 1000 voix ;
- constatent qu'aucune action n'est privée du droit de vote.

Le Président

Le secrétaire



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Nova Antipolis 60 2ème Avenue
BP 619
06632 ANTIBES CEDEX

Vallauris le 17 juin 2016,

Objet : Dépôts de comptes 2016

Madame, Monsieur,

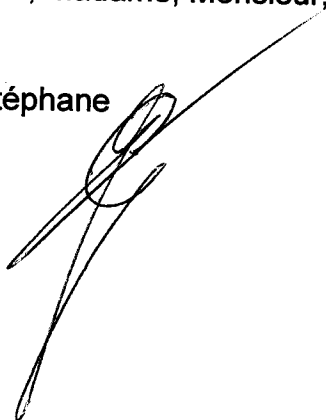
Veillez trouver ci-joint les documents suivants :

- PV d'assemblées
- Rapports de gestion
- Bilans
- Rapport commissaire aux comptes
- Chèque à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce



Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Mr LEPAN Stéphane
Président



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 416	110	1 526
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 416	110	1 526
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 366	50	1 416
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 366	50	1 416

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 600			1 600
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 600			1 600
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 301	13	1 314	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		472		472
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 301	485	1 314	472
ACTIF IMMOBILISE	2 901	485	1 314	2 072



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 185 806 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 060		2 060
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	155 660	155 660	
Autres	17 961	17 961	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 125	10 125	
Total	185 806	183 746	2 060
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	48 654
Fournisseurs RRR à recevoir	2 045
Total	50 698



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 € décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		3 000			3 000
Total		3 000			3 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 000			
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 254 122 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 415	67 415		
Dettes fiscales et sociales	69 738	69 738		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	48 588	48 588		
Produits constatés d'avance	68 381	68 381		
Total	254 122	254 122		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	35 467			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 35 467 €.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues	10 922
Dettes provis. pr congés à payer	21 229
Charges sociales s/congés à payer	8 997
Organ.sociaux charges à payer	4 004
Etat charges à payer	574
Total	45 727



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	10 125		
Total	10 125		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	68 381		
Total	68 381		



Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Répartition par marché géographique**

	31/12/2016
France	1 029 445
TOTAL	1 029 445



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
11 245 €

La convention applicable est : Electronique, Audio-visuel, Equip.ménager (commerce, services)

L'hypothèse d'évolution des salaires retenue est de 3% par an jusqu'à l'âge de la retraite.

L'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans.

Les tables de mortalité masculine et féminine ont été retenues.

L'option de départ choisie est : "Départ volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein".

La moyenne d'âge de l'effectif au 31/12/2016 est comprise entre 26 et 55 ans.

Le calcul de l'IFC est le suivant :

Montant de l'engagement = $S/12 * \text{Nbr mois prévus par la convention} * \text{Ancienneté acquise} / \text{Ancienneté requise} * \text{Probabilité de présence} / ((1+t)^n)$

S : Salaire au terme

n : Nombre d'année pour atteindre le terme

t : Taux d'actualisation financière

Au 31/12/2016 le montant de l'indemnité de fin de carrière est estimé à 11.245 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.



SAS VAR AUDIT



Société de Commissariat aux Comptes

Inscrite près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS AU 31.12.2016

SAS 5 IS
3030 Chemin de Saint-Bernard
06220 VALLAURIS

S.A.S. de Commissariat aux Comptes au capital de 16 000 Euros – RCS Draguignan 484 841 192 – APE 6920 Z
20 Bd Maréchal Joffre – BP 125 - 83300 DRAGUIGNAN CEDEX - ☎ 04. 94. 47. 26. 34 – Fax 04. 94. 99. 18. 51
Portable : 06. 09. 08. 22. 87 – SIRET 484 841 192 00012 – TVA Intracom. : FR 5248484119200012- Email : var-audit@gmail.com

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2016

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 227-10 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention nouvelle soumise aux dispositions de l'article L227-10 du Code de Commerce.

Fait à Draguignan
Le 18 mai 2017



*certifié conforme
à l'original*

3030, Chemin Saint-Bernard
06220 VALLAURIS

Tél. 04 92 06 01 00 - Fax 04 92 06 01 69
SIRET 528 061 000 0019 - APE 8040Z

23/23